

Annexe 3 : Avis CRHH

C^{te} AGGLOMÉRATION DE BRIVE
N° *855*
ARRIVE
LE **04 AOUT 2025**
ELU PILOTE
SERVICE
COPIE

Tulle, le **25 JUL. 2025**

Le préfet de la Corrèze,

à

**Monsieur le président
Communauté d'agglomération du Bassin
de Brive
9 avenue Léo Lagrange
19100 Brive-la-Gaillarde**

**Objet : Programme local de l'habitat communauté d'agglomération du Bassin de Brive
P.J. : Avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement de la Nouvelle-Aquitaine**

Par délégation, le bureau du comité régional de l'habitat et de l'hébergement de la Nouvelle-Aquitaine a examiné le programme local de l'habitat de la communauté d'agglomération du Bassin de Brive le 3 juillet dernier et a rendu un avis favorable.

En application de l'article L. 302-2 du code de la construction et de l'habitation, vous trouverez ci-joint cet avis. Il vous appartient désormais d'adopter ce PLH. La délibération publiée approuvant le programme deviendra exécutoire deux mois après sa transmission.

J'appelle votre attention sur la nécessité d'engager un suivi précis et régulier de la mise en œuvre opérationnelle de ce programme.

grande qualité. qui est de

Le préfet,

Vincent BERTON



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

Liberté
Égalité
Fraternité



**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Nouvelle - Aquitaine**

Service aménagement, habitat, paysage et littoral

Département habitat

Affaire suivie par :

Antoine GERMEREAU

Tél. : 06 11 99 66 59

Courriel : antoine.germereau@developpement-durable.gouv.fr

Poitiers, le 17 juillet 2025

**Avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement de la Nouvelle-Aquitaine
sur le programme local de l'habitat (PLH) de la communauté d'agglomération du Bassin de Brive
(CABB), département de la Corrèze**

Par délégation, le bureau du comité régional de l'habitat et de l'hébergement a examiné le volet habitat du programme local de l'habitat de la communauté d'agglomération du Bassin de Brive lors de la séance du 3 juillet 2025.

Avis du bureau du CRHH :

Le bureau du CRHH a émis à l'unanimité un avis favorable sur le PLH de la communauté d'agglomération du bassin de Brive avec la recommandation d'engager un suivi précis et régulier de sa mise en œuvre.

Pour le directeur régional,
La directrice régionale adjointe

Isabelle VALADE